



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
ET DE L'ÉNERGIE

*Le ministre délégué chargé des Transports,  
de la Mer et de la Pêche*

Paris, le

**21 DEC. 2012**

Réf : 12012020

Madame la Présidente,

Vous avez bien voulu me faire part de votre souhait de voir reconsidérer le projet de prolongement de la Francilienne (A104) entre Méry-sur-Oise et Orgeval.

Cette opération, qui figurait au projet de Schéma National des Infrastructures de Transport (SNIT), a donné lieu à plusieurs phases de concertation et notamment, comme vous le rappelez, à un débat public en 2006. J'ai pris connaissance avec attention des éléments qui fondent votre opposition à ce projet.

Je souhaite vous informer que cette opération va être réexaminée par une commission composée de parlementaires et de personnes qualifiées, dans le cadre de la révision du projet de SNIT.

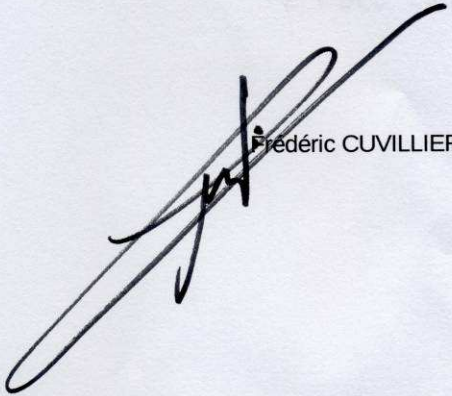
En effet, le projet de SNIT présenté à l'automne 2011 comporte un montant évalué à 245 milliards d'euros d'opérations et projets divers – dont 88 milliards à la charge de l'Etat – à réaliser sur 25 ans. Or ce projet de schéma ne précise ni les priorités, ni les solutions de financement nécessaires à sa réalisation.

C'est pourquoi il m'est apparu nécessaire d'établir un diagnostic global sur la pertinence et la faisabilité du projet de SNIT, au vu de la situation actuelle et des perspectives rappelées par l'audit de la Cour des comptes sur les finances publiques. Il s'agit également de tenir compte de la priorité que le Gouvernement entend donner aux transports du quotidien et à la rénovation des réseaux existants.

**Madame Christiane PARAVY  
PRESIDENTE DU COLLECTIF  
COPRA 184  
311, rue Pasteur  
78955 CARIRIERES SOUS POISSY**

C'est au terme des travaux de cette commission qu'une décision pourra être prise sur les conditions de poursuite du projet de prolongement de la Francilienne entre Méry-sur-Oise et Orgeval.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes respectueux hommages.



Frédéric CUVILLIER